

céréales: il a permis qu'elles durent 50 jours dans l'Est et 21 jours dans l'Ouest, pourvu que cela se produise immédiatement avant les élections.

Si nous voulons devenir des fournisseurs de céréales en qui l'on puisse avoir confiance, nous devons nous rendre compte que l'une des premières choses que nos clients exigeront est que nous puissions faire les livraisons au moment où ils le désirent. Ils ne veulent pas entreposer dans leurs pays des approvisionnement de blé pour deux ans à l'avance. Ils veulent acheter le blé de quelqu'un qui peut remplir les navires et le leur faire parvenir rapidement. Ils ne peuvent se permettre d'attendre des jours, des semaines et des mois. Le nombre d'acres que nous consacrons à la culture du colza et de l'orge varie énormément. Nos clients le savent et ne comptent pas trop sur nous pour s'approvisionner en grain vu que, d'une année à l'autre, nous ne semblons pas savoir nous-même combien nous allons en semer.

Il y a un certain nombre d'autres mesures qui devraient être prises sans plus tarder. Il nous faudrait des entrepôts quelque part en Asie. Nombre de pays de ce continent ont besoin de blé et nous pourrions développer ces marchés en y construisant des entrepôts d'une capacité suffisante pour remplir des commandes de 20,000 à 30,000 boisseaux. C'est une question dont nous avons souvent parlé et qui aurait dû être réglée il y a cinq ou dix ans. Il faudrait aussi commencer immédiatement à développer aussi vite que possible un certain nombre de variétés de blé de provende. Si nous l'avions fait il y a longtemps, nous aurions sûrement des marchés aujourd'hui et nous serions en mesure de vendre du blé de provende. Je sais que le progrès est lent; il nous a fallu cinq ans pour adopter le classement suivant la teneur en protéine.

Il faut améliorer les installations à Prince-Rupert. Il y a bien longtemps, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé avait annoncé qu'il allait les améliorer. Il n'a pas dit au juste sur quoi porteraient les travaux, et ce n'a pas été fait depuis. Il n'y a absolument rien qui nous empêche d'utiliser dans une plus grande mesure les possibilités qu'offre le port de Churchill. Vous ne pourrez jamais faire croire aux gens de l'Ouest que la non-utilisation de ces installations portuaires n'a pas de rapport avec le pouvoir politique dans l'Est et le Centre du Canada. Ces erreurs sont de simples questions théoriques à résoudre aux yeux des ministres et des fonctionnaires, mais elles font la différence entre vivre et exister dans l'Ouest du pays.

Notre politique d'entreposage a créé d'autres difficultés au Canada. Au cours des cinq dernières années, l'Ouest a perdu des centaines de millions de dollars à cause de cette politique. Le cultivateur était censé entreposer lui-même son grain tandis que les grandes sociétés étaient payées pour le faire. Ensuite, le gouvernement est venu dire aux cultivateurs qu'il y avait des excédents, que le marché était encombré et qu'il leur fallait se défaire de leurs stocks. Dans ma région, il s'en est vendu à 40 et 50c. le boisseau. Aujourd'hui, à Vancouver, le même boisseau de blé se vend \$3. Il y a sept mois, un boisseau de blé rapportait tout juste \$1.40 au cultivateur de l'Ouest. Je suppose que le ministre responsable de la Commission du blé aura l'occasion de s'expliquer bien que je sache qu'il n'est pas un des premiers sur la liste. J'aimerais encore l'entendre répéter, comme il l'a fait durant la campagne électorale, que le programme LIFT n'a pas été une erreur.

Permettez-moi de féliciter le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) pour l'exploit qu'il a accompli dans l'Ouest du Canada, celui de se faire élire. On doit dire qu'il s'agit

#### L'Adresse—M. Horner (Battleford-Kindersley)

d'une victoire tout à fait personnelle car les politiques libérales ne pouvaient en aucune façon l'aider à se faire élire dans la circonscription de Saskatoon-Humboldt. Dans 11 des 13 circonscriptions de la Saskatchewan, les libéraux se sont classés bons troisièmes. Étant donné l'union que nous connaissons maintenant à la Chambre, je ne suis pas sûr que les deux partis ne présenteront des candidats qui se feront la lutte dans ces circonscriptions.

Le ministre de la Justice a dit que le Programme LIFT était un remède désagréable, mais qu'il s'imposait. En parlant au nom des agriculteurs de l'Ouest, permettez-moi de dire que le résultat des élections a lui aussi été un remède désagréable mais qu'il s'imposait également pour les libéraux. D'après ce qu'on m'a dit, les gens de Saskatoon-Humboldt croyaient que ce député devait être élu, car il pouvait avoir une influence au sein du gouvernement. Je lui souhaite bonne chance dans cette voie.

En découvrant l'Ouest, les libéraux ont avoué, ni plus ni moins, n'avoir pas su régler les problèmes de l'Ouest du Canada au cours des dernières quatre années et demie. Le ministre chargé de la Commission du blé, tirant une leçon des résultats des élections, se montrera peut-être un peu plus honnête, car il ne peut pas duper l'agriculteur de l'Ouest. Il y a eu dans le *Star* ou le *Phoenix* de Saskatoon des manchettes en caractères de trois pouces de haut proclamant que le ministre avait déclaré que le système du double prix était une loi permanente. Je n'ai pas vu le projet de loi, mais cette mesure n'était pas permanente et elle ne confère pas de priorité au blé. Il s'agissait d'un versement unique à l'acre. Si le ministre s'était montré honnête, les agriculteurs ne l'en auraient que mieux apprécié.

Le blé se vend maintenant \$1.95 le boisseau aux minoteries. Le fabricant de provende le paie \$3 le boisseau. En fait, les cultivateurs de blé se trouvent à subventionner les autres agriculteurs. Je suis certain que le ministre chargé de la Commission du blé peut expliquer ce phénomène aux producteurs de blé. J'espère qu'il peut aussi leur expliquer ce qu'il entend quand il dit que ce système de double prix est une grande percée pour l'Ouest. \$1.95 le boisseau aurait dû être le prix minimum.

Je voudrais féliciter le député d'Essex-Windsor (M. Whelan) pour sa nomination au cabinet. Je peux l'assurer que j'ai hâte de travailler au sein du comité de l'agriculture. Beaucoup de temps s'est écoulé depuis les élections et nous devons nous attaquer à beaucoup de problèmes. J'insiste auprès du ministre pour qu'il mette ce comité à l'œuvre le plus tôt possible.

• (2030)

On ne semble pas pressé de présenter des lois à la Chambre. Alors présentons immédiatement des projets de lois agricoles. J'attends avec impatience des mesures qui amèneraient une sorte de stabilité et de confiance dans l'agriculture et qui feraient contraste avec l'attitude des libéraux qui consiste à faire du replâtrage. Le nouveau ministre a très souvent été cité en ce qui concerne les offices de commercialisation. Je veux lui dire que la seule loi concernant les offices de commercialisation qui puisse vraisemblablement recevoir l'approbation de cette Chambre serait une loi faite sur la demande du producteur et pas seulement cela, mais une loi qui laisserait entre les mains de l'agriculteur la totalité du contrôle. En ce qui concerne l'agriculture de l'Ouest, ce contrôle doit être laissé aux agriculteurs de l'Ouest, et «contrôle» est ici le mot-clef.

**Des voix: Bravo!**